

TUTEURS DEPARTEMENT FORMATION

CQP – DE JEPS

Informations sur les futurs diplômés

Les précédents numéros de NAA vous ont déjà informé sur les diplômés de la fédération.

Les formations qui préparent à ces diplômés nécessitent un système d'alternance (centre de formation – structure de pratique). C'est pour cela que les stagiaires en formation ont besoin impérativement du suivi d'un tuteur qui les accompagne dans leur stage pratique en structure.

Nous avons donc besoin de toutes les bonnes volontés fédérales, et principalement chez les enseignants diplômés de notre fédération ...

Appel à candidatures Tuteurs :

Qu'est-ce qu'un Tuteur ?

Un tuteur est un accompagnant dans le projet de formation d'un candidat aux CQP ou DE JEPS.

Il accueille et conseille le stagiaire dans sa démarche formative au sein de la structure. Il permet à l'apprenant de : s'initier à la conduite des cours, du projet pédagogique, de comprendre le fonctionnement associatif d'un point de vue professionnel (gestion, accueil), de produire un dossier de stage ou projet.

Les volumes horaires de stage en alternance avec le stagiaire ? (toutes situations confondues)

- **CQP : 40 heures**
- **DE JEPS : 500 heures**

Allègements possibles selon l'expérience antérieure du stagiaire DE JEPS.

Qui peut être Tuteur ?

Les textes des diplômes stipulent que « *le tuteur doit être d'un niveau supérieur ou égal au diplôme préparé par le stagiaire en entreprise* ».

Pour les premières formations, en l'absence de diplômes supérieurs ou égaux aux CQP et DE JEPS, les DRJS autorisent la possibilité de prendre en compte l'expérience professionnelle du futur tuteur qui devra « *attester d'une expérience pédagogique de 5 ou 3 ans minimum* »

Vous pouvez donc postuler pour être tuteur si vous êtes diplômé (DE JEPS, BEES 1° ou 2°, BP Amci ou CM dans une mention ou plusieurs) et, ou attestez de l'expérience demandée.

Comment devenir Tuteur ?

En renvoyant une fiche de candidature tuteur que la fédération vous propose dans le document « fiche candidature » à télécharger sur le site.

Cette fiche de candidature tuteur sera étudiée par les collèges techniques de chaque branche et le département formation qui vous fera suivre sa réponse.

Une fois votre candidature retenue, vous serez sollicités pour une formation :

- Pour le CQP : 1 journée de formation nationale.
- Pour le DE JEPS : 2 journées de formation nationales sur site et des temps FOAD (liaison Internet).

Validation de ces formations tuteurs par la délivrance d'une attestation.

La journée d'information tuteur de **février 2009** (Macon), ne dispense pas de ces nouvelles journées de formation de « tuteur professionnel » (7h pour CQP et 35h pour DE JEPS)

Quels avantages à devenir tuteur ?

- Vous contribuez au développement des AEMC.
- Votre action de tutorat pourra être reconnue comme une action de **formateur** (en entreprise).
- La formation **pédagogique** tuteur est prise en charge par la fédération et ses partenaires.
- Votre structure sera indemnisée, pour cette action de tutorat dans le cadre du DE JEPS par la FFWushu à hauteur de :
 - 150 € par la FFWushu si tutorat DE JEPS (nombre d'heures conséquent)
 - possibilité d'indemnisation par **certain**s Conseils Régionaux à votre structure, si elle est **agréée Jeunesse et Sports** et si le tuteur est **salarié** (se renseigner dans vos régions)

Merci à tous de votre aide future

Candidature Tuteur Diplômes CQP – DE JEPS

(Entourez vos choix)

Je postule pour le : **CQP – DE JEPS**
Dans la mention : **AMCI – AEC – AMCX**

Photo d'identité
S.V.P.

N° de licence fédérale : N° Asso : (Si FFWushu)

Nom de la structure :

Disciplines enseignées (précisez) :

Nom : Prénom : Date de naissance :

* en capitales S.V.P.

Adresse :

Courriel :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Profession : Niveau d'étude :

Code Postal

DIPLÔME :

Diplôme obtenu le plus élevé et, ou diplôme obtenu en rapport avec la formation (si différent) :

Autres diplômes sportifs ?

EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE :

Nombre d'années d'enseignement : Assistant Enseignant principal

Nombre d'heures hebdomadaires :

Nombres d'enseignants diplômés formés par vous : Bénévole(s) Professionnel(s)

Autres disciplines enseignées ?

Expérience de tuteur : Formation de tuteur :

STRUCTURE : association, MJC, CSC, club privé, CE, autres (Entourer ou préciser)

Nature des fonctions occupées : **Nombre de licenciés dans la structure** (saison passée) :

Nombre d'enseignants diplômés dans la structure :

A le

Signature du candidat tuteur :

Signature du responsable de la structure (président ou directeur)(obligatoire) :

* POUR VALIDER VOTRE CANDIDATURE, JOINDRE SVP :

- une photocopie des 2 côtés de votre support Licence fédérale ou Passeport (licence de l'année en cours)
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des AEMC
- un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3)
- les photocopies des diplômes
- je m'engage à suivre la formation tuteur (nouvelle formule 35h), même si j'ai déjà participé à la précédente